

L'Étrellais



Édito du Maire 3 - 4 	Etat civil et info paroisse 5 	Actus communales 6 à 11 
Nouveautés 12 - 13 	Infos pratiques 14 	Décisions municipales 15 à 20 
Nos écoles 21 à 22 	Parole aux assos 23 à 27 	

Horaires d'ouverture

Mairie :

Lundi : 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

Poste :

Lundi : 14h - 19h
Mardi : 9h - 12h15
Mercredi : 9h - 12h15
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h - 12h15
Samedi : 9h - 12h

France service :

Lundi : 14h - 19h
Mardi et mercredi : 9h - 12h15 / 14h - 17h
Jeudi et vendredi : 9h - 12h15
Tél. 02 30 25 02 56

Contact mairie :

Tél. 02 99 96 62 11
Fax 02 99 96 53 37
Mail : accueil@etrelles.bzh
Site internet : www.ville-etrelles.fr
Pensez à vous inscrire à la newsletter
Facebook : Mairie d'Étrelles

Permanences en mairie

Mme le Maire et adjoints
sur rendez-vous.

**Pour le prochain Etrelais,
dépôt des articles le
30 juin dernier délai.
Sortie prévue fin août
2023.**

Rappels : Pour les associations une demi-page et 2 photos maximum Articles signés par les auteurs. Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF. Envoi par mail à la mairie : accueil@etrelles.bzh

Comité de rédaction : Stéphane Davenel, Pauline Gaillard, Danièle Gauthier, Julien Lambert, Stéphanie Savatte, Maurice Spetebroot.

Directeur de la publication : Marie-Christine Morice.

Conception et impression : Morvan-Fouillet Imprimeurs - Vitré



Chers Etrellaises et Etrellais

D'ici quelques semaines, le printemps et ses couleurs éclatantes emporteront la grisaille de l'hiver, sans pour autant balayer les difficultés qui ont ponctué cette période : le conflit en Ukraine qui s'éternise, les restrictions énergétiques ou encore le déficit de pluies pourtant nécessaires au rechargement des nappes phréatiques et aux réserves d'eau potable.

Les spécialistes du climat nous annoncent un nouvel épisode de sécheresse, et comme l'an passé nous serons amené à maîtriser, voir baisser nos consommations d'eau. Les élus et les services ont décidé de diminuer le nombre des jardinières en centre bourg. Le **thème du fleurissement** pour 2023 est les « **étals de marché** ». Les écoles participeront à la fabrication d'éléments de décoration et à leur mise en place avec les jardiniers. Ces réalisations contribuent chaque année au label Ville Fleurie avec 2 fleurs pour Etreilles.

Ce début d'année 2023 a vu l'installation du **conseil municipal des enfants**. A pieds d'œuvre avec les membres de la commission jeunesse, ils préparent des actions en faveur de la propreté urbaine. Dans quelques semaines ils passeront une journée à Rennes en compagnie de 3 autres CME du secteur de Vitré ; ils visiteront le siège du Conseil Départemental ainsi que le Roazon Parc.

Le **centre bourg** est depuis octobre en travaux avec la **requalification** de la place Chanoine de Lalande, du jardin de la bibliothèque et

le parvis de l'église. Les perturbations de stationnements seront terminées d'ici quelques semaines, et les travaux devraient prendre fin en juillet. Les espaces publics prennent forme, et chacun pourra s'approprier ces nouvelles aires de rencontre. Un nouveau parking sur l'ancien terrain d'entraînement de football viendra compléter les stationnements privés du futur espace commercial. Les élus travaillent encore aux modalités de cession du terrain et aux aménagements publics autour du projet privé. En parallèle, l'association de Football échange avec les élus sur les équipements et les solutions à trouver à moyen et long terme.

Les élus continuent en 2023 leur feuille de route et ont opté pour de nouveaux investissements structurants.

La **démolition de l'ancienne caserne** des pompiers est prévue avant l'été et la **construction des logements collectifs Néotoa** devrait débiter en fin d'année 2023.

Les effacements des réseaux aériens de la **Croix Limier** en direction d'Argentré se terminent. Ils laisseront la place aux travaux de la **piste cyclable** entre Etreilles et Argentré. D'une durée de près de 4 mois (d'avril à juillet) ils nécessitent la **fermeture de la circulation** pour assurer la sécurité des équipes qui commenceront côté Argentré pour revenir vers Etreilles. Cette route est très fréquentée par les habitants mais aussi par des usagers venant de Torcé, Domalain, Vergéal, La Guerche ou même Louvigné-de-Bais. **Une déviation** sera mise en place par la RD 110 (rocade d'Argentré) à partir de Piquet.

Nous comptons sur le civisme et le respect de tous pour que les entreprises puissent travailler en toute sécurité.

La **restructuration des allées du cimetière Marcel Callo** sera lancée avant l'été ; les déformations des allées devenaient dangereuses pour les usagers.

Le **logement communal** rue Julien Caillel, doit être remis aux normes énergétiques obligatoires pour tout propriétaire bailleur. Une estimation est en cours afin de candidater au **fond vert** de l'état sur la rénovation énergétique. **Sa rénovation** s'étalera sur 2023 et 2024.

Certains **points lumineux** datant des années 2000 feront l'objet d'une **opération de relumping** afin de les équiper de lanternes plus économes en énergie. Sur ce dossier coûteux (près de 600 000 €) la collectivité est subventionnée à 50% par SDE et pourra aussi bénéficier du **fond vert sur la sobriété énergétique**.

La dernière **tranche (4) de la ZAC de la Plesse** se commercialise ; près de 20 lots sont déjà vendus et des permis de construire accordés, les premières constructions devraient commencer d'ici quelques semaines. En parallèle, les **voiries et les finitions de la tranche 3** seront réalisées en 2023.

Pour tous **ces travaux en cours et ceux programmés** pour un démarrage en 2023, ce sont pas moins de **2.3 Millions d'euros** (hors subventions) que les élus mobilisent afin de répondre aux objectifs fixés en début de mandat et aux opérations nécessaires aux enjeux de sobriété énergétique. Par ces programmes ambitieux la collectivité participe à l'économie locale, à l'emploi et à la qualité de vie des habitants. Pour ce faire les **appels à projets ouvrant droit aux subventions sont tous sollicités**, afin que le reste à charge pour les finances de la collectivité soit acceptable.

Les élus devront dans quelques semaines voter les budgets primitifs. Ceux-ci ont été supervisés par la trésorerie qui gère les comptes de toutes les collectivités : les **finances de la commune sont saines** (pas de recours à l'emprunt depuis 2014), un désendettement régulier, une maîtrise des coûts de fonctionnement... Pour autant comme toutes les communes de France, Etreilles subit de plein fouet les envolées des prix de l'énergie dont les plus gros effets se traduiront en 2023 ! Pour continuer à apporter services et équipements structurants à tous les usagers, les élus s'interrogeront sur les taux d'imposition (comparaison avec les communes de la même strate de population ou de même niveau d'équipements).

Le **dynamisme économique** et l'**attractivité** de notre commune est démontré par l'accueil de **nouvelles entreprises** comme des **extensions des sièges existants** ou encore l'**arrivée de nouveaux commerçants et artisans** (voir la rubrique nouveautés dans ce numéro).

J'en profite pour remercier Stéphanie, de l'Atelier de la Fleur, qui a décidé d'arrêter. Sa vitrine toujours très recherchée a embelli de nombreuses années notre cœur de bourg... nous lui souhaitons « bon vent » comme on dit en Bretagne pour ceux qui démarrent un nouveau challenge. Nous souhaitons tous, élus, commerçants et habitants que **cette vitrine ne restera pas vide** longtemps.

Henri Bergson a écrit *«L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire»*

Profitons des beaux jours qui s'annoncent, des choses simples et des bons moments partagés avec ceux qui nous sont chers.

Le Maire,

Marie Christine MORICE



État civil

Info paroisse

7 août 2022 au 16 février 2023



07/08/2022	Maxime DMYTRICK	4 impasse des Bouleaux
15/09/2022	Elina GEORGE	40 rue de la Champagne
02/10/2022	Judith JOUAULT	La Calinière
25/10/2022	Louis MARCELLI	1 B La Loge
29/10/2022	Nathan COLOMBEL	27 La Motte Gérard
14/11/2022	Adèle SOUFFOY	7 E rue de la Vigne
22/11/2022	Simon LERAY	2 rue Ile de France
25/11/2022	Léo MORIN	13 impasse de la Bête
12/12/2022	Camille AMÉDÉE	15 La Motte Gérard
14/12/2022	Estéban SORIN	9 rue de la Moutaudière
03/01/2023	Noah BEUNARD	14 rue des Peupliers
10/01/2023	Alma LYCURGUE	7 rue des Noyers
14/01/2023	Jade HUET BADIER	1 rue de Vendée
06/02/2023	Théo GAUTHIER	6 rue des Noyers
07/02/2023	Tyler PECQUEUR	14 allée du Verger



02/10/2022	Marie DAVENEL née MORLIER	5 rue Hyacinthe Hévin
03/10/2022	Marie THÉARD née DURAND	5 rue Hyacinthe Hévin
12/10/2022	Marie COLLEU née DESCHAMPS	5 rue Hyacinthe Hévin
13/10/2022	Maria DROUELLE née MAIGRET	5 rue Hyacinthe Hévin
16/10/2022	Angèle LEGROS née RENOUX	5 rue Hyacinthe Hévin
24/10/2022	Michel BELOUASSAÂ	5 rue Hyacinthe Hévin
24/10/2022	René HILLION	5 rue Hyacinthe Hévin
30/10/2022	Marie VEILLEROBE née HEULOT	Lieu-dit « La Petite Lande »
10/11/2022	Simone MALLÉCOT née LEROYER	5 rue Hyacinthe Hévin
10/11/2022	Edith BAGLIN née JAULT	5 rue Hyacinthe Hévin
25/11/2022	Joseph DAVENEL	5 rue Hyacinthe Hévin
19/12/2022	Lucienne TURMEAU née HILLION	14 rue de la Prévalaye
27/12/2022	Evelynne MAUDET née COLLEU	1 rue de la Chaussonnaière
04/01/2023	Gisèle MARECHAL née BOUINIO	Roinson
06/01/2023	BASLE née LECUÉ Louise	5 rue Hyacinthe Hévin
08/01/2023	HIRON Guy	5 rue Hyacinthe Hévin
09/01/2023	Henriette COLLEU née CROYAL	4 rue Julien Caillel
10/02/2023	Denise LOUVEL née HUARD	5 rue Hyacinthe Hévin
12/02/2023	Gérard DELAUNAY	1 La Géraudière

Horaires de messes

2^e samedi du mois : 18h

Tél : 02 99 96 61 55

Secrétariat :

Du lundi au samedi

de 10h à 12h

et de 14h30 à 16h30

Au presbytère d'Argentré :

Les mardi, mercredi,

vendredi

Urgences 02 99 96 61 55

Diacre J.M. QUETIER

02 99 49 58 69

Permanence accueil
paroissial à Etreilles, tous
les mardis, de 10h à 12h à la
maison des associations



Dialoguons

NOM - PRÉNOM :

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.



Le conseil municipal

La Municipalité et les membres de la Commission Enfance-Jeunesse ont souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (CME) pour favoriser la participation des enfants à la vie locale, découvrir le fonctionnement de la démocratie, faire entendre les idées des enfants en leur permettant de proposer, élaborer et mener des projets.

Le CME est constitué d'élèves de CE2 et CM1 des 2 écoles de la commune, élus pour 2 ans.

Un groupe de travail issu de la Commission Enfance-Jeunesse a été constitué pour l'élaboration des documents, l'organisation et la mise en place du conseil municipal des enfants, l'animation des Commissions et Conseils Municipaux des Enfants.

Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 30 septembre 2022 en présence des élèves de CE2 et CM1 des 2 écoles. Chaque enfant est reparti avec un flyer et les documents utiles pour l'acte de candidature.

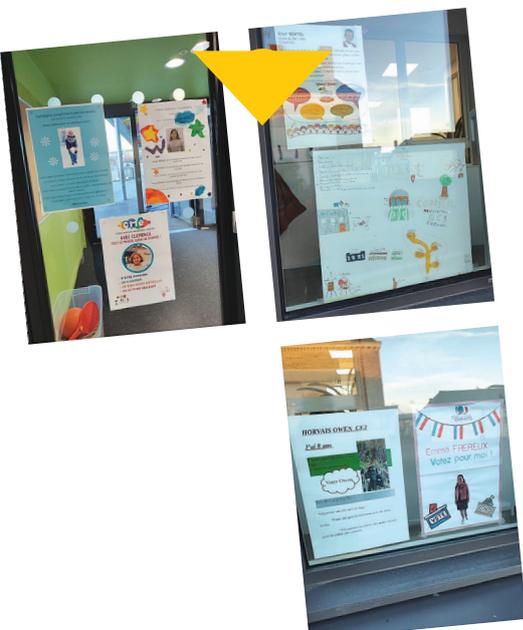
Nous avons recueilli 13 candidatures. Chaque candidat a réalisé son affiche de campagne, qui a été exposée dans son école, pendant la campagne du 7 au 18 novembre 2022.

LES ÉLECTIONS SE SONT DÉROULÉES À LA SALLE ST HIPPOLYTE LE LUNDI 21 NOVEMBRE 2022.

Chaque enfant est passé dans l'isoloir déposer son bulletin dans l'enveloppe, puis a voté après présentation de leur carte d'électeur. Le dépouillement s'est déroulé à la suite du vote.



Les jeunes élus et Mme Le Maire



Les jeunes élus et les membres du groupe CME



des enfants



L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A EU LIEU LE MARDI 29 NOVEMBRE 2022.

Les jeunes élus ont été accueillis à la salle St Hippolyte par Marie-Christine MORICE - Maire d'Ételles, Danièle GAUTHIER - Adjointe à l'Enfance-Jeunesse, et les membres du groupe CME.

Mme Le Maire a félicité les nouveaux élus pour ce mandat 2022-2024.

Un tour de table a permis à chacun, enfants et adultes, de se présenter.

Après la présentation du fonctionnement d'un conseil municipal, et leur rôle en tant qu'élu, les enfants ont eu un temps d'échange avec Mme Le Maire en lui posant diverses questions.

D'autres sujets ont été évoqués comme l'objectif du CME, le rôle du conseiller auprès des autres enfants de leur quartier ou de leur école, l'organisation du CME et le fonctionnement des Commissions pour réaliser les diverses actions et projets que les enfants souhaitent mettre en place.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EST COMPOSÉ DE 10 ÉLÈVES ÉTRELLAIS ÉLUS POUR 2 ANS :

Wendy LAILLER, Salem UNEN,
Clémence N'DIAYE-CLAIR,
Eliot BERTEL, Lylio MERET,
Emma FREREUX, Chloé
TEHARD, Jeanne MAINGUY,
Elyne LEPAGE-KERHOAS,
Owen HORVAIS.



Installation du Conseil Municipal des Enfants



En 2^e partie de séance, les enfants ont proposé beaucoup de projets à mettre en œuvre. Après un vote à main levée, 2 sujets ont été retenus :

- Sensibilisation à l'environnement avec le ramassage des déchets ;
- Installation d'une boîte à livres.

Ces sujets seront à l'ordre du jour de la prochaine **Commission du 24 janvier 2023.**



KINDERBOOM



EN 2022 L'ACCUEIL DE LOISIRS C'EST ...

105 Familles et 167 enfants qui fréquentent la structure

PROJET PEDAGOGIQUE : LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2022

- **Des Sorties** : bibliothèque, festival de musique les Mouillos, piscine, moulin neuf, visite de la Chocolaterie Réauté, le refuge de l'Arche, parc d'attraction l'Ange Michel, accrobranche, jeux gonflables ou bowling, cinéma.
- **Des Intervenants** : chant/instruments de musique, danse, les petites bêtes/la nature, les sports américains, escape game, poterie.
- **Des Mini-camps** : ferme pédagogique à Vezin le Coquet, base de loisirs à bain de Bretagne.

- **Des Grands Jeux** : la course d'orientation, les jeux olympiques, le cluedo, Etreilles Express, la chasse au trésor

- Des Journées « spéciales » :

- les défis légo et le tournoi de wii (février)
- la chasse aux œufs et l'art floral (avril)
- la kermesse : structure gonflable, jeux de kermesse, spectacle de danse (dernier mercredi de juillet)
- la nuit sous tente : au centre pour les enfants de 3 à 12 ans (juillet)
- grand jeu parents/enfants : Koh Lanta le combat des familles (août)
- l'intercentre : rassemblement des enfants des accueils de

loisirs de Etreilles, Argentré du Plessis, Domalain, Torcé et St Germain du Pinel, pour des jeux et des activités. (octobre)

- journée Halloween et journée pyjama (octobre/novembre)
- fabrication du calendrier de l'avent (4 mercredis en novembre)
- spectacle de Noël préparé par les animateurs et les enfants (décembre)

...Et aussi des activités, des jeux, des temps libres et de belles rencontres !

Très belle et heureuse année 2023 à tous !

Bérengère et l'équipe de l'accueil de loisirs



Rappel :
L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires (fermé 3 semaines en août et 1 semaine à Noël)
Horaires d'ouverture : 8h30 à 17h30 ;
garderie : 7h30 à 8h30 et 17h30 à 18h45.

DATE A RETENIR

2 avril 2023

BRADERIE ENFANTS :

Vêtements, jeux, jouets et matériel de puériculture.

Salle des sports

Organisée par l'association Familles Rurales Etreilles



Familles rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION D'ÉTREILLES

Informations pratiques :

Adresse : 9, rue hyacinthe hévin 35370 ETREILLES (locaux pôle enfance)

Contact : Bérengère FOUGERAIS 06 42 33 89 39 ou al.etreilles@famillesrurales.org



Bibliothèque

La fin de l'année 2022 a été riche en animations. Pour la première fois, la bibliothèque a participé au Mois du Multimédia, organisé par le réseau Arléane. Cet événement vise à faire découvrir le numérique sous toutes ses formes. Tout au long du mois d'octobre et des vacances de la Toussaint, des ateliers autour de la réalité augmentée, de l'impression 3D, de la programmation de robots ou encore de l'univers onirique de l'artiste Julie Stephen Cheng ont eu lieu. Un tournoi de jeux vidéo intercommunal était également organisé avec le jeu Rocket League. Notre champion Enzo, douze ans, s'était qualifié pour la finale et a très bien représenté la commune en terminant sur le podium final.

Pour clôturer l'année et se mettre dans l'ambiance de Noël, plus d'une centaine de personnes ont assisté au spectacle « Ça cartoon ! » de la Morel Family à la salle Saint-Hippolyte. Magie, ventriloquie



et humour ont conquis les petits comme les grands. Enfin, des ateliers de Noël ont eu lieu au cours du mois de décembre : cartes en pop-up et décorations en feutrine.

- Festival Am Stram Gram (petite enfance) : du 1^{er} au 11 février 2023
 - Lectures animées le 7 février à 9h15 et 10h30
- Vacances de février : après-midi jeux de société : 17 février (16h-19h) et 22 février (16h-18h30)
- Fête du court métrage du 15 au 21 mars :
 - Ciné-goûter (à partir de 7 ans) :

mercredi 15 mars à 14h30 (sur inscription)

- Projection de courts métrages (à partir de 5 ans) en continu le samedi 18 mars de 10h à 12h

Programme des animations à venir :

- Vacances d'avril : Jeu de course avec Mario Kart Live : Home circuit (sur inscription)
- Lectures et comptines (pour les 0-3 ans) :
 - Mardi 4 avril : à 9h15 et 10h30 (sur inscription)
 - Mardi 20 juin : à 9h15 et 10h30 (sur inscription)

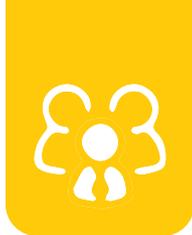


Aménagement cœur de bourg

La seconde phase de travaux a démarré depuis fin janvier pour environ 3 mois. Elle concerne la piétonnisation et la renaturation d'une partie de la place Chanoine de la Lande, le réaménagement du stationnement et de l'éclairage public. Viendront ensuite l'aménagement devant l'église, la médiathèque et le parvis du cimetière.

Effacement des réseaux

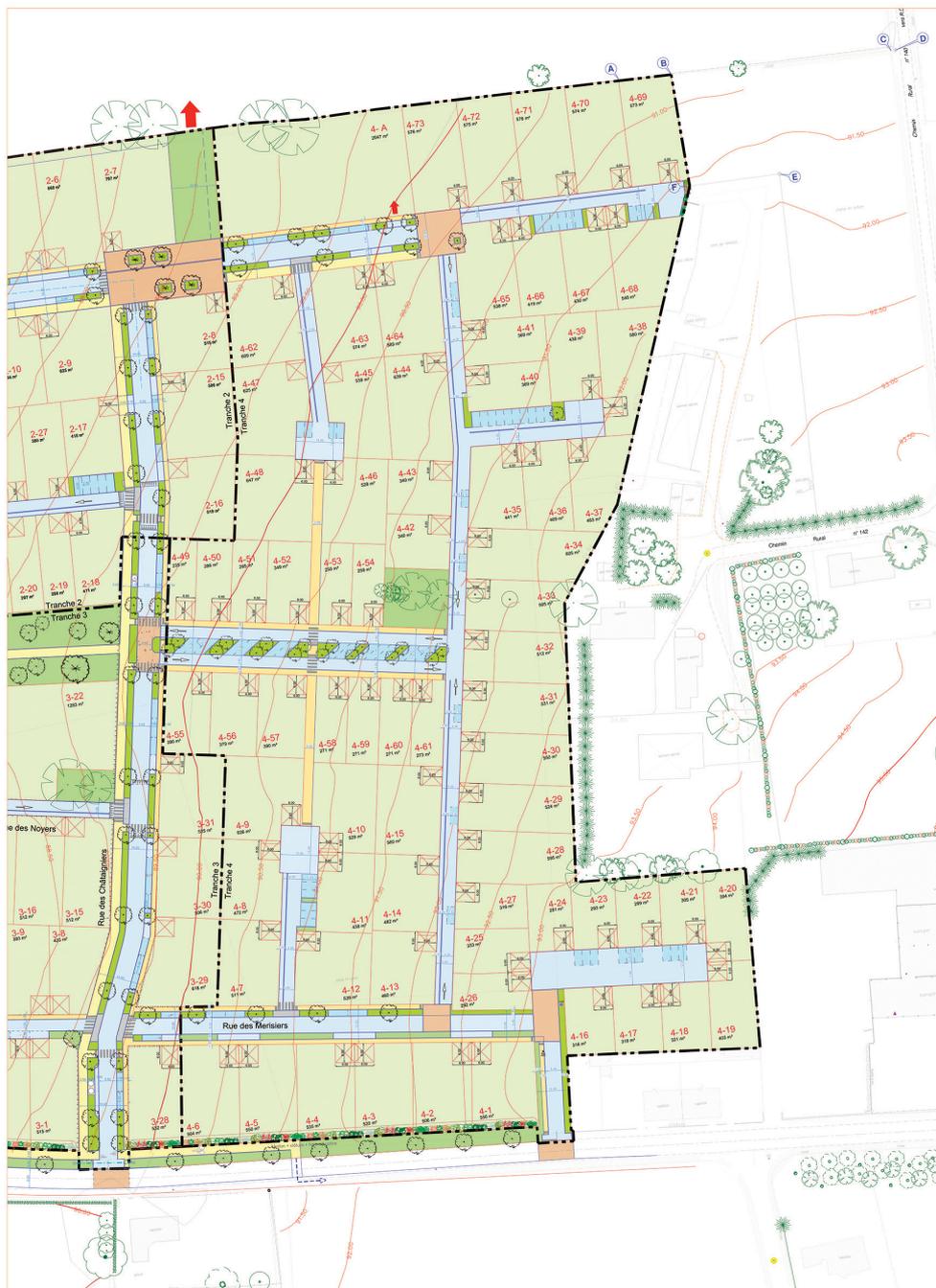
L'entreprise Sader est intervenue pour effacer les réseaux à la croix Limier et poser le génie civil de l'éclairage public jusqu'aux Hairies.



ZAC de la Plesse

Les arbres de la tranche 2 sont plantés, il reste les massifs à réaliser en mars, la viabilisation de la tranche 4 est terminée depuis la mi-février. Nous entamerons les travaux de voirie de la tranche 3 en juin et la mise en place des conteneurs semi enterrés pour les déchets.

LÉGENDE	
Limite de projet	
	Lot
	Chaussée enrobé
	Parking enrobé
	Séquence résine
	Entrée pavé résine
	Trottoir béton balayé
	Allée enrobé
	Engazonnement
	Plantation





Cimetière Marcel Callo

Les allées du cimetière sont très dégradées dû à une absence de structure. Elles vont faire l'objet d'une reprise complète y compris la création d'une couche de forme.



Travaux à la Motte Gérard

Les conduites d'eau potable et d'eau pluviale ont été refaites ainsi que la réfection de voirie sur la partie est du hameau de la Motte Gérard.



L'adjoint à la voirie
S. Davenel

Dialoguons

Dialoguons

Reçu en Mairie d'Étrelles

NOM - PRÉNOM : MARCELLI Raphaël SUHARD Charline Le 01 OCT. 2022

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

Malgré nos multiples appels et demandes auprès de la mairie, la vitesse route de la Loge reste inchangée. Ce n'est pas une zone limitée à 50 km/h mais 80-90 km/h et même beaucoup plus. Nous avons fait des demandes d'aménagements à savoir des chicanes provisoires mais rien a été fait. Au même titre que la rue des peupliers, nous souhaiterions que notre demande soit prise en compte. Merci

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

Réponse Coupons «Dialoguons»

La Loge est un hameau en campagne et ne peut pas recevoir les mêmes aménagements qu'un centre bourg. Des aménagements, pour réduire la vitesse ont déjà été mis en place. La collectivité ne prévoit pas d'autre aménagement. Le respect de la vitesse et de la réglementation relèvent du civisme de chaque usager.

S. Davenel



Binocles & vous

Nouvelle activité à Étrelles sur la
Zone communale de Piquet-Ouest
Anaïs, Binocles et Vous



Horaires :
du mardi au vendredi
10h-12h30 / 14h-19h
et le samedi
10h-12h30 / 14h-17h



À la part

Le restaurant « À la part » est ouvert du
lundi au vendredi de 8h à 16h.

Un service uniquement le midi à partir de
11h30.

Les clients ont la possibilité de manger
sur place ou à emporter.

Zone Artisanale de Piquet-Ouest, Étrelles
35370

Tél. 09 80 67 68 80

Mail : alapart35370@gmail.com





Le pont d'Étrelles

Une nouvelle équipe familiale et dynamique est à la tête du restaurant-café-bar « le pont d'Étrelles »

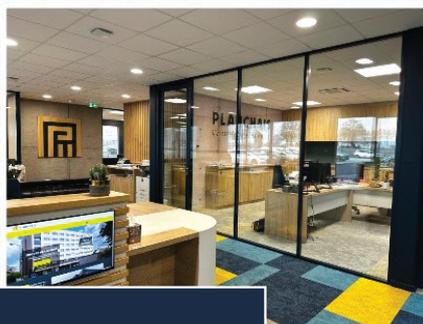
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h, l'établissement accueille pour une halte café ou pour déjeuner dans sa grande salle aux couleurs tendance.

Un poêle central agrémenté la vaste pièce de restaurant de 96 couverts avec de grandes, moyennes et petites tables. Au menu, des entrées, plats, pizzas et desserts à la carte, mais aussi une formule du jour.

Tel : 02 99 96 25 69



Planchais



L'entreprise Planchais, qui opère depuis de nombreuses années à Vitré et Argentré du Plessis, a déménagé son siège social à ETRELLES, 11, la Loge, en août 2022.

Ce nouveau site permet de regrouper ses bureaux et son parc matériels afin d'offrir à ses collaborateurs un environnement de travail confortable.

Spécialisée dans les travaux de maçonnerie depuis 1969, le groupe planchais emploie 80 personnes dédiées à la réalisation de projets de rénovation et de construction neuve.

L'entreprise continue de développer son savoir-faire pour tous travaux de gros-œuvre et de maçonnerie traditionnelle pour répondre aux besoins de ses clients, pour les professionnels, dans les secteurs de la construction et de la rénovation de logements collectifs, de bâtiments industriels, de locaux commerciaux, de marchés publics, et plus encore.

11, La Loge – 35370 ETRELLES

Tél : 02 99 75 28 89 - www.planchais.fr

Rejoignez-nous sur linkedin



PLANCHAIS
Construire pour durer



mémo tri *nouveau*

Tous les emballages



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Tous les papiers



MAGAZINES ET PROSPECTUS



JOURNAUX



COURRIERS ET ENVELOPPES



LIVRES, CAHIERS, BLOC-NOTES

Les cartonnets et films en plastique doivent être retirés et triés avec les emballages

Les contenants en verre



BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS

Déchets ménagers



ORDURES MÉNAGÈRES

Des astuces pour un meilleur tri des déchets

- **Ne pas les emboîter les uns dans les autres** : séparés, ils sont mieux valorisés
- **Bien vidés** : inutile de les rincer
- **En vrac**



smictom

ORIS
COST

CITEO

www.smictom-sudest35.fr



Séance du Lundi 12 septembre 2022 >>>

1) Petite Ville de Demain – Signature de l’avenant la convention-cadre d’Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Madame le Maire expose qu’Etelles a été retenue au titre du programme « Petites Villes de Demain » le 17 décembre 2021. C’est un dispositif issu du plan de relance et de l’agenda rural. Il conforte leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l’environnement. Il permet aux collectivités retenues de bénéficier d’un appui en ingénierie, de financement pour réaliser des études et d’un accès privilégié au « Club des Petites Villes de Demain » pour définir et réaliser leur projet de revitalisation.

Vote : A main levée, Pour : 17, Contre : 0, abstentions : 5 - Mme GAILLARD, Mme JULLIOT, M. BIGNON et son pouvoir de M. PERRIER, M. CATELINE.

2) Piste cyclable - Signature de la convention pour la subvention France Relance Vélo

Le montant de la subvention s’élève à 95 398€.
Résultat du vote : A l’unanimité

3) Reconversion ancienne caserne – Signature de la convention pour la subvention « Recyclage foncier des friches »

Le montant de la subvention s’élève à 35 000€.
La Commune a également obtenu de la DSIL 2022 pour 21 685.08€ pour ce projet.

4) Vitré Communauté – Demande de fonds de concours – Aménagement centre-bourg

Mme le Maire propose de demander le fonds de concours de Vitré Communauté pour cette opération au montant de 118 500€. Tableau 1

Mme le Maire indique que ce montant correspond à la moitié de l’enveloppe de fonds de concours attribué sous le mandat précédent par Vitré Communauté, et utilisable par les Communes pour la période 2020-2023.

Résultat du vote : A main levée, Pour : 17, Contre : 0, abstentions : 5 - Mme GAILLARD, Mme JULLIOT, M. BIGNON et son pouvoir de M. PERRIER, M. CATELINE.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, CADET Marie-Ghislaine, DAVENEL Élise, GAILLARD Pauline, GAUTHIER Danièle, JULLIOT Frédérique, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, SAVATTE Stéphanie, SOUVESTRE Mélanie, MM : BIGNON Alain, CATELINE Lionel, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, LAMBERT Julien, LEMESLE Jérôme, MAUDET Bernard, ROUSSELET Guy, SCHWAB Gilles

Absente : Mme LOURS Charlotte

Excusés ayant donné procuration : M. GÉRARD Patrick à M. DAVENEL Stéphane, M. PERRIER Rémi à M. BIGNON Alain

5) Voirie – Effacement de réseaux à la Croix Limier – Signature de la convention avec le SDE35

Les études techniques concernant l’effacement des réseaux à la Croix Limier, réalisées par le SDE35, sont terminées.

Travaux sur le réseau électrique : 61 159.36€

Travaux sur le réseau d’éclairage public : 62 828.03€

Travaux sur les infrastructures de télécommunications : 50 811.34€

Résultat du vote : A l’unanimité,

6) ZAC de la Plesse – Fixation du prix de vente de la tranche 4 et validation du cahier des prescriptions architecturales et paysagères

Les travaux de viabilisation de la tranche 4 de la ZAC de la Plesse ont débuté le 20 Juin dernier.

La commercialisation des lots aura lieu en Octobre.

Les éléments suivants sont à prendre en compte :

- Augmentation en moyenne de près de 17% des travaux lors de l’ouverture des plis du marché
 - Révisions de prix en cours de marché
 - Câblage fibre désormais à la charge du lotisseur (Commune)
 - Augmentation des frais de maîtrise d’œuvre
 - Prix des terrains à bâtir sur les Communes voisines
- 74 lots sont mis à la vente.

Décision de fixer le prix de vente à 120€/m²TTC

Résultat du vote : A l’unanimité

Tableau 1

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Travaux d’aménagement du centre-bourg	985 387.22	Fonds de concours Vitré Co.	118 500
		DETR 2022	90 000
		Autofinancement	776 887.22
Total opération	985 387.22		985 387.22



AFFAIRES DIVERSES

- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

Location salle parquet à Mme ENAULT Muriel pour une activité de sophrologie sur Etreelles le jeudi soir (50€/mois jusqu'au 31/12/2022).

Location à l'association la Vitréenne Handball de la nouvelle salle des sports le mercredi matin pour dispenser des cours de Handball, au montant de 30€ pour le mois de Septembre (essai).

Renouvellement convention de location du GRYPMDA au montant de 300€ pour la saison sportive.

Renouvellement convention de location de Christian GOUJON au montant de 400€ l'année (Maison des Associations Cours de Musique).

Renouvellement convention de location de THALES SPORT HAUTE BRETAGNE au montant de 200€/mois.

M. DAVENEL informe du traditionnel ramassage des déchets avec les écoles le jeudi 29 Septembre à l'aire de la Prévalaye, suivi d'un goûter Bio.

Mme MORICE évoque la dissolution du Syndicat de la Savatrais.

Mme MORICE indique qu'une proposition d'achat de l'ancien Lycée des Hairies a été envoyée par l'AGEACE.

L'avis des Domaines a été sollicité. Ce dossier, sera évoqué lors de la prochaine Commission Bâtiments Communaux.

Séance du Lundi 14 novembre 2022

1) Finances – Soutien à la motion de l'Association des Maires de France

Nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent.

Estimée pour 2022 et 2023 à environ 5,5%, l'inflation, à son plus haut niveau depuis 1985, va faire augmenter les dépenses annuelles de fonctionnement de plus de 5 Md€.

Les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux connaissent une hausse spectaculaire qui à elle seule compromet gravement l'équilibre des budgets de fonctionnement et les capacités d'investissement des communes et de leurs intercommunalités.

Enfin, l'augmentation de 3,5% du point d'indice, mesure nécessaire pour les agents territoriaux, ajoute une charge supplémentaire de 2,3 Md€ pour nos collectivités.

La commune d'Etreelles soutient les positions de l'Association de Maires de France :

Résultat du vote : A l'unanimité

2) Finances – Vœu d'un bouclier tarifaire sur les énergies

Depuis plusieurs années, les collectivités d'Ille et Vilaine se sont massivement regroupées autour du SDE35 afin de mutualiser leurs achats de gaz et d'électricité. Rappel, obligation imposée par l'état aux collectivités de mettre en concurrence leurs



Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, CADET Marie-Ghislaine, GAILLARD Pauline, GAUTHIER Danièle, JULLIOT Frédérique, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, SAVATTE Stéphanie, SOUVESTRE Mélanie, MM : BIGNON Alain, CATELINE Lionel, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, GÉRARD Patrick, LAMBERT Julien, LEMESLE Jérôme, PERRIER Rémi, ROUSSELET Guy, SCHWAB Gilles

Absente : Mme LOURS Charlotte

Excusés ayant donné procuration : Mme DAVENEL Élise à Mme RICOU Élodie, M. MAUDET Bernard à Mme CADET Marie-Ghislaine

fournisseurs d'énergie, et à l'impossibilité pour elles de conserver l'accès aux tarifs réglementés.

Cette organisation collective a permis des meilleures conditions d'achat possibles et d'optimiser les budgets de fonctionnement.

Avec l'explosion des tarifs de gros de gaz et d'électricité, les conséquences financières pour les collectivités d'Ille et Vilaine vont être majeures, et pour certain impossible à surmonter en 2023.

Le SDE35 a finalisé l'achat des volumes pour 2023 aux valeurs suivantes :

- le prix de gros du gaz (pour 2023) sera de 74,8 €/MWh contre 14,2 €/MWh en 2022 (fixé en 2020 pendant le confinement) ;

- le prix de gros de l'électricité (pour 2023) sera de 557 €/MWh, contre 135 €/MWh en 2022.

La facture globale TTC du groupement va ainsi passer de 28,7 à 74,1 millions d'euros, soit 45 millions de charges supplémentaires.



Ces hausses, même avec d'importants efforts de sobriété énergétique, ne pourront être absorbées par le budget des collectivités du département sans de graves conséquences voir des fermetures de services publics.

La Commune d'Étrelles s'associe aux 346 membres du groupement d'achat d'énergie d'Ille et Vilaine, pour demander solennellement à l'Etat de mettre en place, dès le 1er janvier 2023, un bouclier tarifaire à destination des collectivités locales.

Résultat du vote : A l'unanimité

3) Finances - Révisions des tarifs communaux

Compte-tenu de la flambée des coûts de l'énergie, il est proposé au Conseil Municipal de revoir certains tarifs.

Révision des tarifs communaux suivants : Tableau 1,2,3

Résultat du vote : A l'unanimité

4) Reconversion du Presbytère – Demande de subvention à la Banque des Territoires

Le Conseil Municipal a validé le principe de lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la reconversion du Presbytère.

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » en Bretagne, il est possible de demander un co-financement de cette étude par la Banque des Territoires à hauteur de 50% de la dépense subventionnable.

Tableau 4

Résultat du vote : A l'unanimité

5) Aménagement du centre-bourg – Accord de subvention au titre de la répartition 2022 des amendes de police

La Commission Permanente du Conseil Départemental a arrêté la liste des bénéficiaires, et propose une subvention de 18 000€ pour les travaux d'aménagement d'Étrelles.

Résultat du vote : A main levée, Pour : 17, Contre : 0, abstentions : 4 – P. GAILLARD, F. JULLIOT, A. BIGNON, R. PERRIER, blanc : 1 – L. CATELINE

6) Vie communale - Vente du camion-benne NISSAN CABSTAR

Le vieux camion-benne a été mis en vente sur la plateforme d'enchère publique Agorastore, site d'enchères pour les collectivités et établissements publics.

Mis aux enchères le 14/10/2022 au prix de 2000€, il a été attribué à 4 692€.

Le site prend une commission de 844.56€ pour cette vente.

Résultat du vote : A l'unanimité

7) Vie communale - Vente du broyeur de végétaux ELIET PROF 5

La Commune d'Étrelles a mis en vente un broyeur de végétaux qu'elle n'utilise plus de la marque ELIET, modèle PROF 5, sur la plateforme d'enchère publique Agorastore.

Mis aux enchères le 14/10/2022 au prix de 2000€, il a été attribué à 2 750€.

Le site prend une commission de 495€ pour cette vente.

Résultat du vote : A l'unanimité

8) Vitré Communauté – Renouvellement de la convention de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage

Vitré Communauté propose de reconduire la convention pour une durée de 3 années, soit jusqu'au 31/12/2025, moyennant le versement d'une indemnité de 600€ par mois (500€ actuellement).

Résultat du vote : A l'unanimité

Tableau 1

Location Salle des Mariages (sauf soir de CM)	Sans chauffage	Avec chauffage
Réunion / demi-journée	60 €	95 €
Réunion / journée	90 €	140 €

Tableau 2

Location Salle St Hippolyte (120 places)	Sans chauffage	Avec chauffage
Étrellois (week-end)	250 €	300 €
Non-étrellois (week-end)	380 €	430 €
Location à la demi-journée	90 €	145 €
Location à la journée	110 €	180 €

Tableau 3

Copies (unité - la page)	Particuliers	Associations*	si + 100 copies
Format A4 (impression en noir et blanc uniquement)	0.50 €	0.40 €	0.35 €

Tableau 4

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Etude d'opportunité et de faisabilité pour la reconversion du Presbytère – Devis cabinet CERUR	18 550	État – Banque des territoires (50%)	9 275
		Autofinancement (50%)	9 275
Total opération	18 550		18 550



9) Syndicat de la Savatrais – Accord sur la vente du Centre d'Incendie et de Secours et sur les modalités de clôture du budget

Dans sa séance du 22 Décembre 2021, le comité syndical de la Savatrais a voté le principe de dissolution du SIVOM.

Le Département d'Ille et Vilaine a proposé de racheter le bâtiment et le terrain du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Argentré-Etrelles.

Le Comité syndical s'est réuni en séance le 02 Novembre 2022 et s'est prononcé sur le choix du scénario de clôture avec la vente du CIS et la reprise de l'emprunt par une Commune jusqu'à son terme, pour éviter de payer des indemnités de remboursement anticipé de l'emprunt.

- Valider la vente du Centre de secours, au Département d'Ille et Vilaine au montant de 220 000€, comprenant le terrain, le bâtiment et les équipements associés
 - Indiquer que les frais relatifs à la vente seront à la charge du Département d'Ille et Vilaine
 - Accepter que la Commune d'Etrelles reprenne le prêt d'un montant de 467 664.28€ (capital restant dû au 31/12/2022) jusqu'à son terme en 2035
 - Accepter que le produit de la vente du CIS (220 000€) et la Trésorerie du budget du CIS soient reversés à la Commune d'Etrelles à la clôture du budget, pour rembourser l'emprunt progressivement
 - Approuver la répartition du reste à charge de l'emprunt divisé pour moitié entre les 2 Communes
- Résultat du vote : A l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES

Location à l'association la Vitréenne Handball pour l'utilisation de la nouvelle salle des sports au montant de 270€ pour la saison sportive.

Demande de l'entreprise DELAGREE pour l'acquisition du chemin derrière son entreprise en échange de la réalisation d'un cheminement piétonnier en périphérie Ouest et Nord de l'entreprise.

Mme Le Maire propose un vote de principe :

14 élus favorables pour que le chemin reste en propriété communale

6 élus favorables à la vente du chemin.

2 élus s'abstiennent.

Mme Le Maire indique que la réponse sera faite à l'entreprise.

Réponses aux questions de la minorité :

- Le projet de grande surface :

- Ya-t-il une enseigne qui s'est engagée sur ce projet ?
- Si oui à quelle date est envisagé le début des travaux ?

Mme le Maire précise que le groupe Agromousquetaire (Intermarché) a manifesté son souhait de s'installer à Etrelles.

Le PLU devait être modifié et purgé de tout recours avant tout projet. A ce jour il n'y a pas de date de démarrage et le permis n'est pas déposé.

Mme Le Maire informe que la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) ne sera pas à consulter sur ce projet car Etrelles est labellisée « Petites Villes de Demain », et ce projet est validé comme élément du projet de revitalisation de centre-bourg.





Séance du Lundi 12 décembre 2022



1) ZAC de la Plesse Tranche 4 – Vente de lots

Tableau 1

Résultat du vote : A l'unanimité,

2) Vitré Communauté – Demande de subvention pour un abri scolaire à la Géraudière

Tableau 2

Résultat du vote : A l'unanimité

3) Aménagement piste cyclable – Attribution du marché de travaux

Le marché de travaux était composé de 2 lots :

- Lot 1 : Terrassements – Voirie – Signalisation – Mobilier – Assainissement EP – Télécom (estimation MOE : 304 222.01€ HT)

- Lot 2 : Contrôle des réseaux d'assainissement – compactage des tranchées (estimation MOE : 7 159€ HT)

L'analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre, le cabinet ABEIL. Le rapport d'analyse des offres a été transmis aux conseillers municipaux le 09/12/2022.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : CADET Marie-Ghislaine, GAILLARD Pauline, GAUTHIER Danièle, JULLIOT Frédérique, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, SAVATTE Stéphanie, SOUVESTRE Mélanie, MM : BIGNON Alain, CATELINE Lionel, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, GÉRARD Patrick, LEMESLE Jérôme, MAUDET Bernard, PERRIER Rémi, ROUSSELET Guy

Absente : Mme LOURS Charlotte

Excusés ayant donné procuration : Mme BARBOT Aurélie à M. FESSELIER Laurent, Mme DAVENEL Élise à Mme SAVATTE Stéphanie, M. LAMBERT Julien à Mme RICOU Élodie, M. SCHWAB Gilles à Mme MORICE Marie-Christine

M. ROUSSELET demande la date de démarrage des travaux. M. DAVENEL précise un début probable en Avril 2023 pour une livraison pour l'été.

Mme Le Maire ajoute que l'éclairage public sera installé jusqu'aux Hairies (complexe sportif).

Résultat du vote : A l'unanimité

Tableau 1

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
4-57	Section ZO n°290p	Élodie GUÉRIN	13 bis Rue George Sand 35 370 ARGENTRÉ DU PLESSIS	390 m ²	46 800 €
4-46	Section ZO n°290p	Nicolas LEROY et Claire GRANGER	12 bis Rue de Quincampoix 35 220 CHATEAUBOURG	528 m ²	63 360 €
4-69	Section ZO n°290p	Clément LE GUÉNIC	01 Rue des Saulniers 35 370 ÉTRELLES	571 m ²	68 520 €
4-08	Section ZO n°290p	Delphine VALLÉE et Jérémy ARCHER	37 Rue de Rennes 35 510 CESSON-SÉVIGNÉ	467 m ²	56 040 €
4-35	Section ZO n°290p	Camille PROVOST et Thomas GODAIS	33 Rue des Artisans 35 500 VITRÉ	441 m ²	52 920 €
4-24	Section ZO n°69p et n°290p	Bertrand ROCFORT	13 Allée des Fougeroux 35 210 SAINT-CHRISTOPHE DES BOIS	291 m ²	34 920 €

Tableau 2

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Installation d'un abri de car	954.21	Vitré Communauté (18%)	171.76
		Autofinancement (82%)	782.45
Total opération	954.21	Total opération	954.21



Ecole Notre Dame de Lourdes

Au revoir 21/22

« Colorons la vie ! »

En ces temps où l'actualité peut être terne, nous avons choisi comme « slogan » cette année scolaire : « Colorons la vie » comme signe d'optimisme et d'Espérance !

De nombreux projets en perspective pour cette année 2023.

Mais avant, ci-dessous, un petit retour sur quelques événements marquants du premier trimestre de cette année scolaire 22/23.

Bâtiment rénové

Depuis les vacances de la Toussaint, pour leur plus grand plaisir et confort, les élèves de CE2 à CM2 ont intégré le bâtiment rénové. Il reste encore quelques finitions extérieures. L'inauguration est prévue au printemps 2023.

Merci !

Dans le cadre des travaux de rénovation, un appel aux dons a été réalisé en octobre 2022. L'objectif fixé a été atteint puisque les 10 000€ ont été dépassés !

Parents, anciens parents, anciens élèves, amis de l'école, entreprises... : un grand MERCI à tous nos donateurs !

Endurance

Avant les vacances de la Toussaint, tous les élèves de GS à CM2 se sont retrouvés au complexe sportif d'Étrelles pour une rencontre endurance. Ils ont pu



courir sous le soleil et sous les applaudissements des plus petits (TPS, PS, MS) et des plus grands (parents, grands-parents...)

Biathlon Running

Après 2 années d'absence, dimanche 18 septembre 2022, l'OGEC a pu renouveler son événement de septembre. Il s'agissait cette fois d'un Biathlon Running. Belle réussite pour cette formule familiale et sportive.

Arbre de Noël

Dimanche 11 décembre 2022 avait lieu la 41^e édition de l'Arbre de Noël de l'école. Chaque classe a pu réaliser une chorégraphie et interpréter des chants. Un bel après-midi coloré et festif !

Informations pratiques

- Téléphone : 02 99 96 62 19
- Mail : endletrelles@wanadoo.fr
- Blog de l'école : <https://notredamedelourdesetrelles.toutemonecole.fr>

Pour tout renseignement, ne pas hésiter à prendre contact avec le directeur Roland Bertel.





Ecole Robert Doisneau

Toute l'équipe vous souhaite à tous une très belle année 2023.



Conseil Municipal des Enfants

Le CME représente les jeunes de la commune et porte différents projets pour améliorer le quotidien de tous. Il est constitué d'élèves de CE2 et de CM1 des deux écoles d'Etelles, élus pour 2 ans. Les jeunes élus travaillent en petits groupes sur des actions à mettre en place : solidarité, sport, environnement... Chaque conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, accompagnés par les élus référents.

Ramassage des déchets

Les élèves de CE1/CE2 ont participé avec les élèves de l'école privée à l'action « Ramassage des déchets » au parc puis au stade d'Etelles. Environ 9 kg de déchets ont été récoltés. Ils ont ensuite partagé tous ensemble un goûter.

Musique

Les élèves du CP au CM2 vont bénéficier de séances de musique en partenariat avec le conservatoire de Vitré Communauté. L'intitulé de l'action est « Chanter la nature ». Les chants seront présentés aux familles lors de la fête de l'école.



Informations pratiques

Les horaires : 08h30-11h45 puis 13h45-16h30

Téléphone : 02.99.96.75.83

Mail : [ecole.0352750Z @ ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352750Z@ac-rennes.fr)

Site internet : Vous y trouverez des informations pratiques sur fonctionnement général de l'école ainsi que sur les projets menés dans les classes.
<http://www.ecole-doisneau-etrelles.ac-rennes.fr>

Sport

Plusieurs cycles sport sont programmés cette année pour les élèves du CP au CM2 : - Cycle natation - Cycle judo - Cycle handball (avec l'organisation d'un tournoi avec d'autres écoles de Vitré) - Cycle vélo (avec l'organisation d'une sortie longue à l'extérieur de l'école) - Cycle course longue (avec l'organisation d'un CROSS avec d'autres écoles de Vitré).

Le théâtre

Depuis le mois de septembre, des élèves du CE1 au CM2, sur la base du volontariat, participent à des ateliers théâtre. Ils présenteront leurs pièces de théâtre aux familles en juin prochain.

Artothèque

En partenariat avec l'artothèque de Vitré :

- Nous allons accueillir à l'école une exposition sur le thème du Salon de la maison.
- Les élèves de CE1 et CE2 ont rencontré la photographe Tina Merandon. Ils ont participé à une visite atelier autour de l'exposition « Tisser sa toile » (sur le thème des relations mères-filles avec projections d'ombres).



Spectacles

Le centre culturel de Vitré proposent cette année différents spectacles : - les TPS/PS/MS iront voir la pièce de théâtre « Poulette Crevette » - les GS et les élémentaires sont allés voir « Goupil et Kosmao », un spectacle de magie.

La directrice, Céline LEROUX, reste disponible pour tout renseignement.



APEL - Ecole Notre Dame de Lourdes

Fin de l'été, voici la rentrée. Chaque enfant a pu découvrir sa classe, son enseignant et retrouver ses camarades.

L'APEL a également fait sa rentrée avec l'AG qui a eu lieu en octobre. Nous avons accueilli 4 nouveaux membres ce qui fait aujourd'hui 20 parents d'élèves.

Les traditionnelles photos de classe ont eu lieu également ce début d'année, comme toujours les sourires étaient sur toutes les lèvres.

Les travaux de l'école se sont terminés en novembre et les élèves ont pu rejoindre leurs nouvelles classes après la Toussaint. L'excitation et le bonheur se lisaient sur tous les visages des enfants comme des enseignants.

L'année 2022 s'est conclue avec notre Arbre de Noël qui ravit chaque année petits et grands.

Sur le thème des couleurs, avec une décoration préparée par les parents d'élèves, chaque classe a présenté une danse. Une belle parenthèse durant laquelle nous nous rassemblons en famille. Le Père Noël a fait son apparition surprise et offert un cadeau à chacun. Que de joie dans les yeux des enfants !



A.P.E. Ecole Robert Doisneau

L'équipe de l'APE vous souhaite une très belle année 2023 à vous et vos proches !

Au programme pour cette année 2023 :

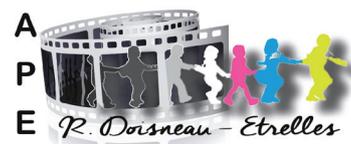
- Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu le **samedi 29 janvier**,
- L'APE a organisé un loto le **dimanche 26 février** dans l'ancienne salle de sport.
- Le traditionnel vide grenier aura lieu le **dimanche 8 octobre 2023**. En fonction des travaux de la place Chanoine Delalande notre plan extérieur sera retravaillé.



Et puis, cette année encore l'école Robert Doisneau en partenariat avec le Smictom, renouvelle l'action de collecte de papiers dans les containers situés devant l'école.

Particuliers, Entreprises... N'hésitez pas à y déposer: Journaux, catalogues, magazines, Papiers bureautique, etc... C'est au profit de l'école !

Vous êtes à la recherche de galetières,



percolateurs.... pour l'organisation de vos événements n'hésitez pas à nous contacter nous en proposons à la location.

Comme chaque année nous sommes à la recherche de nouveaux membres pour l'APE ou de bénévoles pour l'organisation des grands événements.

Tous ces événements permettent de contribuer à la vie et à l'animation de l'école au côté de l'équipe pédagogique. En mai 2023, les enfants partiront une journée à la découverte du Mont St Michel.

Nous tenons également à remercier nos sponsors.

Informations pratiques

Pour toutes informations, retrouvez-nous sur notre site internet :

www.ecole-etrelles-ape.fr Ou <https://www.facebook.com/ape.robertdoisneau>



U.N.C. Etreilles

La section U.N.C. et Soldats de France ont commémoré le vendredi 11 Novembre l'armistice de 1918.

Au mémorial des guerres se sont réunis élus, pompiers, les enfants des écoles et les habitants de la commune qui après les discours et le dépôt d'une gerbe ont écouté la Marseillaise.

Le soldat de France Pierre Louis, 75 ans, a reçu un diplôme d'honneur et un insigne pour 10 ans de porte-drapeau.

Gaston Gousset, 84 ans, a reçu la médaille du mérite à l'échelon Or pour son action de militant ainsi que le diplôme pour 52 années de présidence à l'association U.N.C. Etreilles.

Après la cérémonie toutes les personnes présentes étaient invitées à un pot d'honneur offert par la municipalité.

L'association a tenu son assemblée générale le vendredi 20 janvier 2023. Le président Gaston Gousset après avoir présenté ses vœux aux adhérents présents (24) a demandé quelques instants de recueils en mémoire des camarades décédés en 2022, Joseph Fadier AFN, Claude Perrier AFN et René Hillion AFN.

Les rapports financiers et moraux ont été approuvés à la majorité.

Il a été procédé au renouvellement du tiers sortant, sont réélus Michel Perrier, Emile Fadier et René Riaudel.

L'effectif actuel est de 43 adhérents 17 AFN, 18 soldats de France et 8 veuves.

Les dates des prochains rassemblements de l'année seront présentées ultérieurement



Club de l'amitié Gemouv 35



L'année 2022 a été plus favorable que la précédente pour les différentes activités du club local et du secteur :

- Le 20 Juin une dictée animée par Christine Loury et Jean Yves Guillard.
- Le 04 août : une journée pique-nique a eu lieu sous les arbres devant le Presbytère. La journée a débuté par une marche ; au retour c'était l'heure de l'apéro et du repas sorti des sacs, l'après-midi s'est prolongée par les jeux de cartes et de palets.
- Le 28 septembre c'était le concours de belote inter-clubs. Les joueurs étaient moins nombreux que les années avant le covid ; c'est l'équipe Doin de Brielles qui a remporté le premier prix avec 5042 points.
- Le 06 octobre : une cinquantaine d'adhérents ont pris part au repas d'automne dans une ambiance conviviale animée de chants et d'histoires.

Les voyages de l'été ont remporté un grand succès pour bon nombres de nos adhérents.

Le bureau



ES Etreilles

Le plein de projets à l'ES Etreilles !

La saison 2022-2023 bat son plein à l'ES Etreilles !

Sportivement d'abord : cette année, ce sont 14 équipes qui se retrouvent tous les week-ends. Les babys chaussent les baskets avec plaisir le samedi matin, 11 équipes de jeunes (des U9 aux U20) enchaînent entraînements et matchs toutes les semaines, et les seniors comptent une toute nouvelle équipe féminine. Une dynamique payante : les résultats sont satisfaisants et les après-matches toujours aussi conviviaux !

Cette saison est aussi l'occasion de lancer de nombreux projets au sein du club. Un tout nouveau compte Instagram permet de suivre l'actualité et les résultats du week-end (@es_etrelles). N'hésitez pas à vous y abonner !

Après 2 années perturbées par les restrictions sanitaires, l'arbre de Noël a de nouveau eu lieu pour le plus grand plaisir des enfants. Il s'est tenu à la salle des sports le 17 décembre dernier. Au programme : jeux, cadeaux et bien sûr, le passage du Père Noël.

La traditionnelle Galette des Rois a pu être de nouveau organisée le 21 janvier de cette nouvelle année, l'occasion de réunir parents, enfants et bénévoles les temps d'un après-midi.

Dans les mois qui suivent, les licenciés du club assisteront à un match professionnel de Betclik Elite (première division). C'est une occasion privilégiée de resserrer les liens entre petits et grands autour de la passion du basket.

Tous ces projets ne pourraient avoir lieu sans les bénévoles qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement du club. Nous les remercions chaleureusement.

Un grand merci également à tous les sponsors qui nous soutiennent année après année, ainsi qu'à la mairie pour la mise à disposition des équipements sportifs.

On espère vous revoir très vite à la salle des sports.
Le bureau de l'ES Etreilles

Informations pratiques

Retrouvez toutes les informations du club sur notre site internet (<https://etrellesbasket.fr>), notre page Facebook (<https://www.facebook.com/esetrelles>) et notre compte Instagram (https://www.instagram.com/es_etrelles).



AJE - Association Jardisport - école Notre Dame de Lourdes



Côté jardin

Les récoltes ont de nouveau été bonnes à l'automne (pommes de terre, carottes, poireaux, tomates, betteraves, courges...) Les élèves ont pu déguster leurs productions à la cantine.

Après un petit repos hivernal, l'activité reprend. Dès le début d'année, les CE2 ont semé les graines de tomates récupérées à l'automne.

Côté sport

Avant les vacances de la Toussaint, les élèves de la GS aux CM2 se sont retrouvés sur le complexe sportif d'Etelles pour un défi endurance. Ils étaient encouragés par les élèves de PS et MS ainsi que par des parents.

Au printemps, les élèves de l'école Notre Dame de Lourdes vont pouvoir retrouver, à St Germain du Pinel, les élèves des autres écoles privées du secteur d'Argentré lors d'une rencontre sportive UGSEL.



Volant Etrellais

La saison 2022/2023 est déjà bien avancée, avec des matchs engagés mais toujours dans l'esprit sportif, convivial et amical.

Lors de la dernière assemblée générale, Etelles volley a décidé d'organiser son tournoi de fin saison le vendredi 24 mars 2023 à la salle ; tournoi convivial ouvert à tous licenciés ou non licenciés, féminin comme masculin. Une restauration est prévue sur place.

N'hésitez pas à venir !

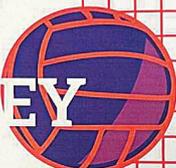
Sportivement, le bureau Etelles volley.

ETRELLES

VOLLEY

-BALL

TOURNOI



LE 24 MARS 2023

4x4 mixtes - 2 masculins maxi
Frais d'inscription : 10€ par équipe
Les matchs commencent à 20h
Pour vous inscrire :
etrellesvolley@gmail.com ou sur
place de 19h à 20h
Restauration sur place







Anim'Étrelles

La Fête de la musique aura lieu cette année le vendredi 30 juin 2023 à partir de 19h30 dans l'ancienne salle de sport avec le groupe « la belle famille ». Vous pourrez également contempler le traditionnel feu d'artifice.

Les bénévoles sont prêts à vous accueillir.
Restauration sur place.

Nous vous attendons nombreux.

Rando Étrelles

L'année 2022 a été riche en randonnées. Le climat de convivialité et la diversité des randos semblent plaire car nous sommes heureux de voir un nombre grandissant de participants.

Pour 2023, le bureau a également concocté un joli petit programme avec une sortie à l'extérieur le mardi tous les 15 jours (covoiturage). Cette année nous avons mis l'accent sur la Mayenne avec 6 randos prévues.

Pour info, le 1^{er} mai, le brevet du randonneur de la Mayenne se déroulera à Château Gontier.

Programme des randonnées jusqu'à juin 2023.

- Mardi 21 février : rando n° 23 à Louvigné de bas 11,600 km
- Vendredi 3 mars : soirée conviviale, petit buffet + jeux de société, jeux de cartes....
- Mardi 7 mars : rando n°14 à la Croixille - 15,500 km
- Mardi 21 mars : circuit du bois Cornillé n°5 à Val D'Izé – 16 km
- Mardi 4 avril : rando étang de Chevré à la Bouexière 15,400 km
- Mardi 18 avril : rando sur Fougères
- Lundi 1^{er} mai : brevet du randonneur de la Mayenne à Château Gontier – 20 km
- Du 12 au 14 mai : randonnées sur Carolles et Granville avec 2 nuits en gîte.
- Mardi 30 mai : randos sur Gorrion, 7 km environ et le saut du loup à Brecé, 13,500 km – journée
- Samedi 10 juin : rando des 42 km
- Mardi 13 juin : rando n°2 à Châtillon en Vendelais
- 29/30 juin : 2 jours de randos dans les Alpes Mancelles avec 1 nuit en gîte
- Mardi , départ 14h ou 13 h 30 si déplacement ou parfois journée entière selon le programme ; rando de 10 à 13 km.
- Jeudi, départ 14h, rando plus courte (8 à 10 km)



- Samedi, départ 9h, rando à définir avec les personnes présentes.

Vous pouvez rejoindre le groupe à n'importe quel moment, vous serez les bienvenus.

L'adhésion est toujours de 10€ pour l'année.

Informations pratiques

Pour tous renseignements, s'adresser :
 Au 02 99 96 78 56 (Lionel Cateline – président)
 Au 07 82 35 16 62 (Marie-Claude Toubon - trésorière)
 Au 07 89 54 24 47 (Marie-Brigitte Petit-secrétaire)



Football

Saison 2022-2023

Après une très belle saison 2021-2022 ponctuée par une double montée pour nos équipes seniors, tous les voyants sont au vert pour le Club.

Les effectifs sont croissants depuis 3 saisons avec cette saison celle de tous les records. Nous avons plus de 230 licenciés, la création d'une équipe féminine pour la première fois de son histoire. Nous avons également créé une 3^e équipe senior dont les matchs à domicile ont lieu le vendredi soir sur le terrain des Hairies.

Concernant les équipes jeunes là aussi les effectifs sont en hausse, nous avons des équipes dans chacune des catégories.

Le club a recruté un responsable pour l'école de foot, Kévin Aubeneau, ancien joueur professionnel qui a évolué de nombreuses saisons à l'AS Vitré. Kévin a rejoint le club en début de saison. Il va apporter toute son expérience et permettre au club et aux jeunes de progresser encore plus rapidement. C'est une chance pour le club.

Nos jeunes U11 évoluent au plus haut niveau district depuis le début de saison avec des résultats prometteurs.

Nous avons la chance d'avoir de très nombreux bénévoles au sein du club pour l'encadrement des équipes sur les séances d'entraînement et les matchs mais aussi pour les événements (loto, tournois...) et pour l'accueil lors des différentes rencontres du week-end.

Le début de saison est très prometteur pour l'ensemble des équipes. L'équipe senior A a pour la première fois atteint le 4^e tour de la coupe de France synonyme



de dotation du maillot coupe de France. Parcours qui s'est achevé face au voisin de la Vitréenne qui évolue en Régionale 2. Après la coupe de France, la coupe de Bretagne, nous avons été éliminés au 6^{ème} tour face à l'AS Vitré qui évolue au plus haut niveau régionale 1 aux tirs au but après un match nul 1 à 1. Place maintenant à la coupe du district et bien sûr au championnat.

Avec une hausse de licenciés aussi importante, les 2 terrains restants sont très sollicités... Nous espérons que l'équipe municipale apportera une réponse aux besoins du club.

Il est toujours possible de rejoindre le club (joueurs dirigeants bénévoles...) Le club recherche toujours un arbitre. formation, équipement et accompagnement assurés par le club. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse du club : asetrellesfootball@gmail.com.

Sportivement Franck.

Informations pratiques

Retrouvez toutes les informations sur le site : <https://etrellesfootball.footeo.com/>





Classes d'Élèves 2022

Studio Madras